

CONSORT NT

Société anonyme au capital de 1.760.980 euros
Siège social : Immeuble CAP Etoile, 58 boulevard Gouvion Saint Cyr - 75017 Paris
389 488 016 RCS Paris

AVIS DE CONVOCATION

Les actionnaires de la société CONSORT NT sont convoqués en assemblée générale ordinaire annuelle le **29 juin 2023 à 10 heures au siège social, en salle de conférence** afin de délibérer sur l'ordre du jour indiqué ci-après :

- Lecture du rapport de gestion comprenant le rapport sur la gestion du groupe établi par le conseil d'administration ;
- Lecture des rapports du commissaire aux comptes sur les comptes sociaux de l'exercice clos le 31 décembre 2022 et sur les comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2022 ;
- Approbation des comptes sociaux de l'exercice clos le 31 décembre 2022 et quitus au président directeur général, au directeur général délégué et aux administrateurs ;
- Approbation des charges non déductibles ;
- Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2022 ;
- Approbation des comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2022 ;
- Lecture du rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions visées aux articles L. 225-38 et suivants du Code de commerce et approbation desdites conventions ;
- Renouvellement du mandat de commissaire aux comptes titulaire de la société EXELMANS AUDIT ET CONSEIL ;
- Renouvellement du mandat de commissaire aux comptes suppléant de Monsieur Eric GUEDJ ;
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

* *
*

I. Formalités préalables pour participer à l'Assemblée Générale

Les actionnaires peuvent prendre part à cette assemblée quel que soit le nombre d'actions dont ils sont propriétaires, nonobstant toutes clauses statutaires contraires.

Il est justifié du droit de participer aux assemblées générales de la Société par l'inscription en compte des titres au nom de l'actionnaire ou de l'intermédiaire inscrit pour son compte en application de l'article R.22-10-28 du Code de Commerce, au deuxième jour ouvré précédant l'assemblée, soit le **27 juin 2023** à zéro heure, heure de Paris :

- Soit dans les comptes de titres nominatifs tenus pour la Société par son mandataire Uptevia,
- Soit dans les comptes de titres au porteur tenus par un intermédiaire mentionné à l'article L. 211-3 du Code monétaire et financier.

être accompagnées d'une attestation d'inscription soit dans les comptes de titres nominatifs tenus par la société, soit dans les comptes de titres au porteur tenus par un intermédiaire mentionné à l'article L. 211-3 du Code monétaire et financier.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION



GEORGE D'ALOU

PREMIERE RESOLUTION

(Approbation des comptes sociaux de l'exercice clos le 31 décembre 2022 et quitus au président directeur général, au directeur général délégué et aux administrateurs)

L'assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les décisions collectives ordinaires, après avoir pris connaissance du rapport de gestion comprenant le rapport sur la gestion du groupe établi par le conseil d'administration et du rapport du commissaire aux comptes certifiant les comptes sociaux de l'exercice clos le 31 décembre 2022, approuve les comptes sociaux, à savoir le bilan, le compte de résultat et l'annexe arrêtés le 31 décembre 2022, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.

En application de l'article 223 quater du Code général des impôts, l'assemblée générale constate qu'aucune dépense et charge visée à l'article 39-4 dudit code, n'a été engagée au cours de l'exercice.

En conséquence, elle donne quitus de leur gestion au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2022 au président directeur général, Monsieur Jason Guez, et au directeur général délégué, Monsieur Elie Cohen.

L'assemblée générale donne également quitus aux administrateurs pour l'exercice clos le 31 décembre 2022.

DEUXIEME RESOLUTION

(Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2022)

L'assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les décisions collectives ordinaires, après avoir pris connaissance du rapport de gestion comprenant le rapport sur la gestion du groupe établi par le conseil d'administration, approuve la proposition du conseil d'administration, et après avoir constaté que les comptes de l'exercice font apparaître un bénéfice de 6.158.999 €, décide de l'affecter comme suit :

-	Bénéfice de l'exercice.....	6.158.999 €
-	Report à nouveau.....	10.110.338 €
	Soit un bénéfice distribuable de	16.269.337 €
-	Affecté à hauteur de :	3.962.205 €
	A titre de dividendes	
	Soit 1,80 euro par action	
-	Affecté pour le solde :	12.307.132 €
	au compte « Report à nouveau »	
	dont le solde est porté à 12.307.132 €	
	Total.....	16.269.337 €

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société s'élèvent à 14.888.461 €.

Les dividendes seront mis en paiement à compter du 7 juillet 2023.

montant des dividendes éligibles à la réfaction de 40%, dans les conditions de l'article 158-3 2° du Code Général des Impôts, ont été les suivants :

	31.12.2019	31.12.2020	31.12.2021
Dividende par action	1,80 €	1,80 €	1,80 €
Dividendes éligibles à la réfaction de 40% :			
- Montant par action	1,80 €	1,80 €	1,80 €
- Nombre d'actions rémunérées (actions toutes de même catégorie)	2.201.225	2.201.225	2.201.225
- Montant total	3.962.205 €	3.962.205 €	3.962.205 €

TROISIEME RESOLUTION

(Approbation des comptes consolidés)

L'assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les décisions collectives ordinaires, après avoir pris connaissance du rapport de gestion comprenant le rapport sur la gestion du groupe établi par le conseil d'administration et du rapport du commissaire aux comptes certifiant les comptes consolidés, approuve les comptes consolidés arrêtés le 31 décembre 2022, tels qu'ils lui ont été présentés.

QUATRIEME RESOLUTION

(Conventions visées aux articles L. 225-38 et suivants du Code de commerce)

L'assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les décisions collectives ordinaires, après avoir pris connaissance du rapport de gestion comprenant le rapport sur la gestion du groupe établi par le conseil d'administration et du rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions visées aux articles L. 225-38 et suivants du Code de commerce et statuant sur ce rapport :

- approuve la convention réglementée au sens de l'article L. 225-38 du Code de commerce renouvelée au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2022, telle que décrite dans le rapport spécial du commissaire aux comptes susvisé ;
- prend acte de la poursuite au cours de l'exercice écoulé de conventions visées à l'article L. 225-38 du Code de commerce conclues et autorisées ou ratifiées au titre d'un précédent exercice.

CINQUIEME RESOLUTION

(Renouvellement du mandat de commissaire aux comptes titulaire de la société EXELMANS AUDIT ET CONSEIL)

L'assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les décisions collectives ordinaires, après avoir pris connaissance du rapport de gestion comprenant le rapport sur la gestion du groupe établi par le conseil d'administration, constate que le mandat de la société EXELMANS AUDIT ET CONSEIL, commissaire aux comptes titulaire, prend fin à l'issue de la présente assemblée générale, décide de renouveler son mandat pour une durée de six exercices soit jusqu'à

CONSORT NT
Société anonyme au capital de 1.760.980 €
Siège social : Immeuble CAP Etoile – 58 boulevard Gouvion Saint Cyr – 75017 Paris
389 488 016 RCS Paris
(la « Société »)

**RAPPORT DE GESTION INCLUANT LE RAPPORT SUR LA GESTION DU GROUPE AINSI QUE LE
RAPPORT SUR LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE
ETABLI PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION ET PRESENTE
A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
EN DATE DU 29 JUIN 2023
RELATIF A L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2022**

Chers Actionnaires,

Conformément à la loi et aux statuts, nous vous avons réunis en assemblée générale ordinaire annuelle afin de vous rendre compte de la situation et de l'activité de notre Société et du Groupe Consort NT durant l'exercice clos le 31 décembre 2022 et de vous :

- soumettre l'approbation des comptes annuels et des comptes consolidés dudit exercice, et l'affectation du résultat de celui-ci ;
- proposer de renouveler le mandat de commissaire aux comptes titulaire de la société EXELMANS AUDIT ET CONSEIL ;
- proposer de renouveler le mandat de commissaire aux comptes suppléant de Monsieur Eric GUEDJ.

Nous vous donnerons toutes précisions et tous renseignements complémentaires concernant les pièces et documents prévus par la réglementation en vigueur et qui ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

Il vous sera ensuite donné lecture des rapports du commissaire aux comptes.

Ceci étant précisé, il est exposé ce qui suit :

1. ACTIVITE DE LA SOCIETE ET DU GROUPE CONSORT NT DURANT L'EXERCICE ECOULE

1.1 La société Consort NT

1.1.1 Situation et évolution de l'activité de la Société au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2022

L'activité de la Société consiste essentiellement à intervenir en tant que « mandant » pour le compte de ses filiales dans les référencements vis-à-vis des clients majeurs du Groupe Consort NT.

Je vous rappelle qu'une promesse de vente d'un bien immobilier et d'emplacements de stationnement situés 4 à 6 rue d'Orléans, 1 rue Royale et 1 à 7 avenue du Palais à Saint-Cloud

1.1.7 Activité en matière de recherche et de développement

La Société n'a comptabilisé aucune dépense en matière de recherche et de développement au cours du dernier exercice clos le 31 décembre 2022.

Nous vous renvoyons toutefois au point 1.2.6 du présent rapport concernant l'activité développée en matière de recherche et de développement par le Groupe Consort NT.

1.1.8 Description des principaux risques et incertitudes

Nous n'avons pas connaissance à ce jour de l'existence de situations particulières de risques ou d'incertitudes auxquelles notre Société pourrait être confrontée au titre de l'exercice en cours.

1.1.9 Utilisation des instruments financiers

Néant.

1.2 Le Groupe Consort NT

1.2.1 Présentation du Groupe Consort NT

Nous vous rappelons que la Société détient les titres des sociétés visées au point 2.

1.2.2 Situation et évolution de l'activité du Groupe Consort NT au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2022

Le Groupe Consort NT est stable par rapport à l'année précédente avec une légère croissance de son chiffre d'affaires.

Le positionnement stratégique opéré depuis deux ans du Groupe Consort NT vers plus d'experts à travers nos différentes offres a dirigé le Groupe vers de nouveaux relais de croissance.

Les fondamentaux financiers du Groupe Consort NT sont maintenus à leur standard habituel.

Nous rappelons, que la société Consort France a procédé en 2021 à un remboursement partiel de 23 % du prêt garanti par l'Etat (« PGE ») obtenu en 2020 et a opté pour un étalement sur 5 ans du solde.

Dans le cadre de son développement, la société Consort France a pris de nouveaux bureaux pour son agence de Lille. Le 1^{er} décembre 2022, elle a fermé ses établissements secondaires sis 34 rue Jean Jaurès – 92800 Puteaux et 211 bureaux de la Colline Bat. C - 92210 Saint Cloud.

Au 31 décembre 2022, le Groupe Consort NT n'a aucune dette dont les échéances ont été reportées.

1.2.3 Analyse de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière du Groupe CONSORT NT

1.2.3.1 *Commentaires sur le compte de résultat*

2. FILIALES ET PARTICIPATIONS

2.1 Présentation des filiales et participations

2.1.1 CONSORT MAROC

La Société détient 5.000 parts sociales représentant 100% du capital et des droits de vote de la société Consort Maroc, société de droit marocain dont le siège social est situé Avenue des Nations Unies, Rue Innaouen, Avenue Omar Ibn Khattab et Avenue Abtal à Rabat (Maroc).

La société Consort Maroc a été créée en 2008 en vue de fournir des prestations de services en infogérance.

Aux termes des décisions extraordinaires prises par l'associé unique de la société Consort Maroc en date du 17 mars 2022, il a été notamment :

- décidé l'augmentation de capital social, par incorporation des reports à nouveaux, d'un montant de 400.000 Dirhams, pour le porter de 100.000 à 500.000 Dirhams, par la création de 4.000 parts sociales nouvelles et constaté la réalisation de ladite augmentation de capital, et
- décidé de transférer le siège social Avenue des Nations Unies, Rue Innaouen, Avenue Omar Ibn Khattab et Avenue Abtal à Rabat (Maroc).

Le chiffre d'affaires de l'exercice clos le 31 décembre 2022 s'élève à 6.108 k € contre 4029 k € au titre de l'exercice précédent.

Le résultat net de l'exercice clos le 31 décembre 2022 s'élève à 343 k € contre 313 k € au titre de l'exercice précédent.

2.1.2 CONSORT ITALIA

La Société détient 100% du capital et des droits de vote de la société Consort Italia, société à responsabilité limitée de droit italien au capital de 10.000 euros dont le siège social est situé Via Brigata Lupi, 6 à Bergamo (Italie). Consort Italia a été créée en vue de développer l'offre de services informatiques de Consort NT en Italie.

La société Consort Italia est en sommeil et n'a pas réalisé de chiffre d'affaires au cours des trois derniers exercices.

Le résultat net de l'exercice clos le 31 décembre 2022 est proche de l'équilibre comme celui de 2021.

2.1.3 CONSORT FRANCE

La Société détient 100% du capital social et des droits de vote de la société Consort France, société par actions simplifiée au capital de 1.851.850 €, ayant son siège social situé Immeuble Cap Etoile, 58 boulevard Gouvion Saint Cyr – 75017 Paris et immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Paris sous le numéro 418 827 655, soit la totalité des 84.175 actions composant le capital social.

Les principaux chiffres de la société Consort France pour l'exercice clos le 31 décembre 2022 sont les suivants :

	31/12/2022 (12 mois)	31/12/2021 (12 mois)
Chiffre d'affaires	847.025 €	993.767 €
Résultat d'exploitation	71.711 €	1.768 €
Capitaux propres	2.256.977 €	2.141.481 €

Le total des produits d'exploitation s'élève à 847.118 € contre 1.059.731 € au titre de l'exercice précédent.

L'effectif salarié moyen s'élevait à 8 personnes contre 11 personnes au titre de l'exercice précédent.

Le montant des traitements et salaires s'élève à 412.202 € contre 578.474 € au titre de l'exercice précédent.

Le montant des charges sociales y afférent s'élève à 165.684 € contre 253.970 € au titre de l'exercice précédent.

Les charges d'exploitation de l'exercice ont atteint au total 775.408 € contre 1.057.963 € au titre de l'exercice précédent.

Quant au résultat courant avant impôts, tenant compte du résultat financier de 6.742 €, il s'établit à 78.453 € contre 3.674 € au titre de l'exercice précédent.

Après prise en compte :

- d'un résultat exceptionnel nul,
- d'un impôt sur les sociétés de (37.043) € sur l'exercice,

l'exercice clos le 31 décembre 2022 se traduit par un bénéfice de 115.496 € contre un bénéfice de 130.160 € au titre de l'exercice précédent.

2.2 Présentation des succursales

La Société dispose de succursales situées à Puteaux, Nantes et Toulouse.

2.3 Prise ou cession de participation – Prise de contrôle

La Société n'a cédé ni pris aucune participation au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2022.

2.4 Participations croisées et actions d'autocontrôle

Il n'existe aucune participation croisée ni action d'autocontrôle.

2.5 Etat récapitulatif des opérations sur les titres des dirigeants

Néant.

Les méthodes de présentation et d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à celle de l'exercice précédent.

Nous vous rappelons que la Société a intégré un périmètre d'intégration fiscale élargi au 1^{er} janvier 2019 (l'entité intégrante étant dorénavant la société Consort Group (840 798 136 RCS Paris)).

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2022, le chiffre d'affaires s'est élevé à 29.785.198 € contre 30.097.115 € au titre de l'exercice précédent.

Le total des produits d'exploitation s'élève à 33.288.716 € contre 33.622.224 € au titre de l'exercice précédent.

L'effectif salarié moyen à la clôture de l'exercice s'élevait à 1 personne comme pour l'exercice précédent.

Le montant des traitements et salaires s'élève à 193.779 € contre 190.412 € au titre de l'exercice précédent.

Le montant des charges sociales y afférent s'élève à 82.171 € contre 81.934 € au titre de l'exercice précédent.

Les charges d'exploitation de l'exercice ont atteint au total 29.837.642 € contre 30.233.783 € au titre de l'exercice précédent.

Le résultat d'exploitation ressort pour l'exercice à 3.451.074 € contre 3.388.441 € au titre de l'exercice précédent.

Quant au résultat courant avant impôts, tenant compte du résultat financier de 2.989.192 €, il s'établit à 6.440.266 € contre 6.344.092 € au titre de l'exercice précédent.

Après prise en compte :

- d'un résultat exceptionnel de 768.613 €, et
- d'un impôt sur les sociétés de 1.049.879 € sur l'exercice,

l'exercice clos le 31 décembre 2022 se traduit par un bénéfice de 6.158.999 € contre un bénéfice de 5.267.218 € au titre de l'exercice précédent.

5.3 Proposition d'affectation du résultat

Nous vous proposons de bien vouloir approuver les comptes annuels de la Société (bilan, compte de résultat et annexes) tels qu'ils vous sont présentés et qui font apparaître un bénéfice de 6.158.999 €.

Nous vous proposons de bien vouloir décider d'affecter le bénéfice de l'exercice de la manière suivante :

-	Bénéfice de l'exercice.....	6.158.999 €
-	Report à nouveau.....	10.110.338 €
	Soit un bénéfice distribuable de.....	16.269.337 €
-	Affecté à hauteur de :	3.962.205 €
	A titre de dividendes	
	Soit 1,80 euro par action	
-	Affecté pour le solde :	12.307.132 €
	au compte « Report à nouveau »	
	dont le solde serait porté à 12.307.132 €	
	Total.....	16.269.337 €

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société seraient de 14.888.461 €.

Les dividendes seraient mis en paiement à compter du 7 juillet 2023.

Conformément aux dispositions de l'article 200 A, 1-A-1° du Code général des impôts, les dividendes versés, à compter du 1^{er} janvier 2018, à une personne physique domiciliée fiscalement en France, sont soumis à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) au taux de 12,8%, auquel s'ajoutent les prélèvements sociaux au taux de 17,2%, soit une taxation globale au taux de 30% (hors contribution sur les hauts revenus au taux de 3% ou 4% selon les cas).

L'imposition forfaitaire au taux de 12,8% est applicable de plein droit, sauf option pour l'imposition selon pour le barème progressif de l'impôt sur le revenu. Cette option est expresse, irrévocable et globale et porte sur l'ensemble des revenus, gains, profits et créances entrant dans le champ d'application du PFU. En cas d'option en ce sens, ce dividende est éligible à l'abattement de 40 % bénéficiant aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France, prévu au 2° du 3 de l'article 158 du code général des impôts.

Un prélèvement forfaitaire obligatoire de 12,8% non libératoire, prévu à l'article 117 quater, I-1 du Code général des impôts, est perçu à titre d'acompte l'année de versement du dividende.

Ce prélèvement forfaitaire obligatoire non libératoire est imputable sur l'impôt sur le revenu dû (PFU ou, sur option, selon le barème progressif de l'impôt sur le revenu) au titre de l'année de perception du dividende. L'excédent est éventuellement restitué.

Ce prélèvement est effectué par l'établissement payeur des dividendes s'il est situé en France.

6. PRESENTATION DES COMPTES CONSOLIDES

6.1 Le compte de résultat consolidé

Les chiffres significatifs sont les suivants :

<i>COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE</i>	2022	2021
Chiffre d'affaires net	141.022 K€	140.549 K€
Résultat d'exploitation	9.760 K€	9.149 K€
Résultat financier	(63) K€	20 K€
Résultat exceptionnel	(211) K€	(932) K€
Résultat net de l'ensemble consolidé	7.775 K€	6.794 K€

6.2 Le bilan consolidé

Les évolutions significatives du bilan consolidé sont résumées ci-après :

<i>ACTIF CONSOLIDE</i>	2022	2021
Actif immobilisé	3.694 K€	4.792 K€
Stocks et encours	0 K€	-
Clients et comptes rattachés	31.615 K€	32.245 K€
Autres créances et comptes de régularisation	24.616 K€	19.285 K€
Disponibilités	21.071 K€	24.024 K€

<i>PASSIF CONSOLIDE</i>	2022	2021
Capitaux propres (part du groupe)	36.374 K€	32.744 K€
Intérêts minoritaires	226 K€	222 K€
Dettes financières	7.958 K€	8.145 K€
Provisions	328 K€	762 K€
Fournisseurs et comptes rattachés	7.023 K€	7.498 K€
Autres dettes et comptes de régularisation	32.086 K€	30.977 K€

6.3 Proposition d'approbation des comptes consolidés

Nous vous proposons de bien vouloir approuver les comptes consolidés tels qu'ils vous sont présentés.

du conseil d'administration continuera à assumer également les fonctions de directeur général de la Société.

8.5 Information concernant les mandataires sociaux de la Société

Vous trouverez ci-après un tableau des mandats au sein de la Société.

Mandataires sociaux	Fonctions	Renouvellement
M. Jason GUEZ	Administrateur	AGOA à tenir en 2026 statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2025
	Président directeur général	AGOA à tenir en 2026 statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2025
M. Elie COHEN	Administrateur	AGOA à tenir en 2025 statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2024
	Directeur général délégué	AGOA à tenir en 2025 statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2024
Mme Sonia GUEZ	Administrateur	AGOA à tenir en 2026 statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2025

Nous vous précisons que Messieurs Jason GUEZ et Elie COHEN n'ont perçu aucune rémunération au titre de leur mandat respectif de président directeur général et directeur général délégué.

8.6 Information concernant les commissaires aux comptes de la Société

Nous vous informons que les mandats de commissaire aux comptes de la société EXELMANS AUDIT ET CONSEIL, titulaire, et de Monsieur Eric GUEDJ, suppléant, viennent à expiration à l'issue de l'assemblée générale ordinaire annuelle appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022.

Par conséquent, nous vous proposons de :

- renouveler le mandat de la société EXELMANS AUDIT ET CONSEIL, commissaire aux comptes titulaire, pour une durée de 6 exercices soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale ordinaire annuelle appelée à statuer en 2029 sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2028,
- renouveler le mandat de Monsieur Eric GUEDJ, commissaire aux comptes suppléant, pour une durée de 6 exercices soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale ordinaire annuelle appelée à statuer en 2029 sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2028.

ANNEXE 5.5**CONSORT NT****TABLEAU DES RESULTATS DES CINQ DERNIERS EXERCICES****RÉSULTATS DES CINQ DERNIERS EXERCICES**

	2018	2019	2020	2021	2022
Capital en fin d'exercice					
Capital social	1 760 980	1 760 980	1 760 980	1 760 980	1 760 980
Nombre des actions ordinaires existantes	2 201 225	2 201 225	2 201 225	2 201 225	2 201 225
Nombre des actions à dividende prioritaire existantes					
<u>Nombre maxi d'actions futures à créer :</u>					
Par conversion d'obligations					
Par exercice du droit de souscription					
Opérations et résultats de l'exercice					
Chiffres d'affaires hors taxes	52 652 925	48 246 465	36 707 958	30 097 115	29 785 198
Résultat avant impôt, participation des salariés, amortissements et provisions	7 305 415	6 844 169	6 457 678	6 218 846	7 087 320
Impôt sur les bénéfices	1 268 702	1 073 834	902 176	794 823	1 049 879
Participation, intéressement des salariés					
Résultat après impôt, participation des salariés, amortissements et provisions	5 636 538	5 408 509	5 335 632	5 267 218	6 158 999
Résultat distribué	3 962 205	3 962 205	3 962 205	3 962 205	
Résultats par action					
Résultat après impôt, participation des salariés, mais avant amortissements et provisions	2,74	2,62	2,52	2,46	2,74
Résultat après impôt, participation des salariés, amortissements et provisions	2,56	2,46	2,42	2,39	2,80
Dividende attribué à chaque action	1,80	1,80	1,80	1,80	
Personnel					
Effectif moyen des salariés pendant l'exercice	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00
Montant de la masse salariale de l'exercice	137 983	180 247	124 904	190 412	193 779
Sommes versées au titre des avantages sociaux	64 604	76 202	53 132	81 934	82 171

ANNEXE 8.2

CONSORT NT

LISTE DES MANDATS ET FONCTIONS EXERCEES AU SEIN DU GROUPE ET HORS GROUPE (ARTICLE L. 225-37-4 (1°) DU CODE DE COMMERCE) AU 31 DECEMBRE 2022

Monsieur Jason GUEZ :

- Gérant de la société K-Rimone (SARL),
- Président du comité stratégique de la société K-Rimone (SARL),
- Membre du comité de surveillance de la société Consort Group (SAS),
- Représentant légal de la société K-Rimone (SARL), président de la société Consort Group (SAS),
- Représentant légal de la société K-Rimone (SARL), président du comité de surveillance de la société Consort Group (SAS),
- Représentant légal de la société K-Rimone (SARL), président de la société Consort Group (SAS), elle-même président de la société Consort NT Holding (SAS),
- Représentant légal de la société K-Rimone (SARL), président de la société Consort Group (SAS), elle-même président de la société Consort France (SAS),
- Représentant légal de la société K-Rimone (SARL), président de la société Consort Group (SAS), elle-même président de la société Consort R&D (SAS),
- Représentant légal de la société K-Rimone (SARL), président de la société Consort Group (SAS), elle-même président de la société Consort Academy (SAS),
- Représentant légal de la société K-Rimone (SARL), président de la société Consort Group (SAS), elle-même président de la société Groupe Consortia (SAS),
- Représentant légal de la société K-Rimone (SARL), président de la société Consort Group (SAS), elle-même président de la société Consortia (SAS),
- Président de la société Consort Team (SAS),
- Président de la société Consort Management (SAS),
- Président directeur général et administrateur de la société Consort NT (SA),
- Co-gérant de la société SCI Fuguez (société civile immobilière),
- Représentant légal de la société K-Rimone (SARL), elle-même président de la société K@eve (SAS),
- Gérant de la société K-Rimone (SARL), elle-même président de la société Stories Business Center (SAS),
- Co-gérant de la société Consort Maroc (SARL),
- Administrateur de la société Consort Belgium (SA),
- Administrateur de la société Consort Canada inc.,
- Administrateur président de la société Consort Switzerland (SA),
- Directeur général de la société Consort Italia,
- Représentant légal de la société Gazelle Elegance (Portugal)

ANNEXE 9

CONSORT NT

DECLARATION CONSOLIDEE DE PERFORMANCE EXTRA-FINANCIERE



Déclaration Consolidée de Performance
Extra-financière

ANNEXE 9

ANNEXE 9

ANNEXE 9

ANNEXE 9

ANNEXE 9

ANNEXE 9

ANNEXE 9

ANNEXE 9

ANNEXE 9

ANNEXE 9

Sommaire

1. Introduction à la Responsabilité Sociétale chez Consort NT.....	5
1.1. Le mot du président.....	5
1.2. Le mot du directeur général	5
2. Gouvernance et stratégie RSE de Consort NT.....	8
2.1. Présentation de la démarche	8
2.2. Présentation de Consort NT.....	8
2.2.1. Qui sommes-nous.....	8
2.2.2. Modèle d'affaires	9
2.2.3. Nos valeurs.....	11
2.2.4. Notre vision et ambition	12
2.3. Gouvernance et stratégie RSE	12
2.3.1. Gouvernance de la RSE	12
2.3.2. Cartographie des parties prenantes.....	14
2.3.3. Priorisation des enjeux : Analyse de matérialité.....	14
2.3.4. Evolution de la notation extra-financière 2020-2022	18
2.3.5. Les temps forts de l'engagement ESG en 2022.....	18
2.3.6. Engagements alignés sur les objectifs de développement durable	18
2.4. Méthodologie de reporting	19
2.4.1. Reporting extra-financier 2022	19
2.4.2. Période et périmètre de reporting	19
2.4.3. Méthodologie de reporting	19
3. Principaux risques extra-financiers	19
3.1. Méthodologie de gestion des risques	20
3.2. Le BIA en complément.....	20
3.3. Détails des risques par type	21
3.3.1. Présentation détaillée des facteurs de risques	22
4. Social	27
4.1. Recrutement et intégration	27
4.2. Diversité et inclusion	28
4.3. Formation	29
4.3.1. Formations spécifiques aux métiers	29
4.4. Autre information financière	30
4.5. Dialogue social	30
4.6. Santé et sécurité	30
5. Environnement	33
5.1. Mise en œuvre de la gouvernance en matière d'environnement	33
5.2. Système de management de l'environnement	33
5.2.1. Sensibilisation des collaborateurs	33
5.2.2. Mesure de l'impact sur le climat	33



Par ailleurs, soutenu par notre Système de Management Intégré, et dans la dynamique des orientations antérieures, le Groupe met l'accent sur le respect de ses parties prenantes externes, notamment en matière de sécurité et déontologie.

Ces engagements sont ceux de chaque membre de notre Direction ainsi que de ceux et celles qui contribuent chaque jour à notre réussite au service de nos clients.

Nous nous devons d'être tous acteurs d'un monde numérique meilleur !

Gouvernance et stratégie

2. Gouvernance et stratégie RSE de Consort NT

2.1. Présentation de la démarche

Consort NT publie un rapport de responsabilité d'entreprise intégrant les informations liées à l'impact social, environnemental, sociétal de ses activités et, relatives au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption.

La pertinence des informations est précisée au regard des principaux risques extra-financiers du Groupe tels qu'ils sont exigés dans le cadre de la déclaration de performance extra financière (article L.225-102-1 et R-225-104 à R.225-105-2 du code du commerce).

Le modèle d'affaires du Groupe Consort NT (ci-après dénommé le « Groupe ») est expliqué dans la présentation de Consort NT.

Les risques principaux, la méthodologie, ainsi que les politiques, les procédures et les actions associées à la gestion et la maîtrise de ceux-là, y compris les risques extra-financiers, sont présentés dans le chapitre 3 du présent document.

La performance extra-financière présentée dans ce document constitue le bilan de déploiement et de mise en œuvre des différentes politiques sociales, sociétales et environnementales de Consort NT pour l'année 2022. Le périmètre de consolidation de Consort NT concerne Consort France, Consort Maroc, Consort Italia et Consort R&D.

Le périmètre des indicateurs est précisé à chaque fois. Il s'agira essentiellement de la France avec Consort France et Consort R&D et le Maroc avec Consort Maroc. Consort Italia est en sommeil et n'a pas réalisé de chiffres d'affaires.

2.2. Présentation de Consort NT

2.2.1. Qui sommes-nous

Parler de Consort NT, c'est parler d'une aventure à la fois entrepreneuriale et familiale. Cette aventure a nourri notre signature et notamment la place des dimensions d'Attention, de Durabilité au sein de nos choix stratégiques et opérationnels.

- En 1996 – entrée dans le monde de l'infogérance ;
- Ensuite, entre 2002 et 2016, développement notamment avec la régionalisation de nos activités, la mise en place des opérations Offshore puis l'internationalisation de nos opérations pour une meilleure réponse aux marchés locaux.
- Puis en 2016, évolution de la stratégie et acquisition de 2 sociétés pour leur savoir-faire

Consort, une aventure entrepreneuriale



Chacune des marques portent sur le marché nos expertises et offres de service.

Un accompagnement sur-mesure



De l'expertise à l'industrialisation

Un ensemble unique et intégré de compétences et de services



La mission du Groupe se centre sur l'accompagnement de ses clients dans la protection et la valorisation de leur patrimoine informatique à son plein potentiel.

Notre différence, nous la construisons dans notre capacité à fédérer les savoir-faire de nos experts.

Notre logo illustre ainsi cette capacité d'articulation et d'intégration de nos pôles d'expertise et offres, pour des solutions et des services sur mesure.

De façon plus macro, on pourrait synthétiser la carte d'identité du Groupe ainsi :

S'agissant de nos éléments financiers :

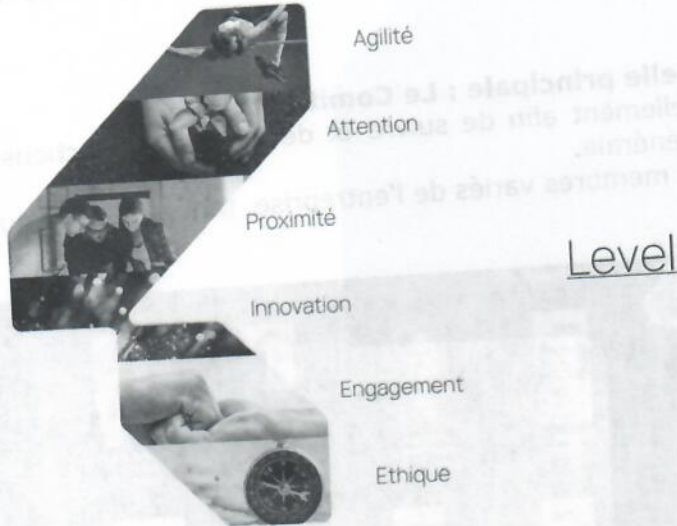
En 2022 notre CA représentait 141.022 K€, et notre résultat d'exploitation en hausse 6,68%, garantie de notre pérennité et de capacité d'investissement pour accompagner notre transformation et notre croissance.

1846 Collaborateurs travaillent chaque jour pour soutenir les projets et services chez nos clients.

Notre présence est française comme internationale. En effet, le choix est fait d'une présence géographique favorisant une vraie proximité. En France, nous bénéficions d'un barycentre parisien et une dynamique de proximité régionale forte avec aujourd'hui 7 agences et bureaux hors Paris

Il est à noter que Consort NT bénéficie d'une présence sectorielle équilibrée sur l'ensemble des secteurs. Cet équilibre nous permet une indépendance par rapport aux éventuelles tensions sur certains marchés et contribue à la durabilité de notre Groupe.

Nos Valeurs
Avec vous et pour vous...



2.2.4. Notre vision et ambition

Accélérer notre croissance profitable et durable

Vers l'excellence, la simplicité et la célérité



2.3. **Gouvernance et stratégie RSE**

2.3.1. Gouvernance de la RSE

Depuis 2016, Consort NT a fait le choix d'inscrire la gouvernance de ses engagements RSE, en cohérence avec la stratégie du Groupe dans le cadre de son Système de Management Intégré (SMI), via une approche par les risques.

À partir de 2023, une Commission Transition Écologique au sein du Comité Social d'Entreprise (CSE) de Consort France sera mise en place.

2.3.2. Cartographie des parties prenantes

Consort NT appuie sa démarche RSE sur un dialogue constant avec ses parties prenantes.

Parties prenantes	Attentes, objectifs, contraintes	Engagements
Clients	<ul style="list-style-type: none"> - Services respectant les critères RSE et notamment la réduction des impacts de leurs propres services sur l'environnement - Intensification de recherche de partenariat sur les sujets inclusion, décarbonation - Conseil et Innovation sur le numérique responsable - Prestations en lien avec les exigences réglementaires 	<ul style="list-style-type: none"> - Transparence - Respects des exigences environnementales - Partage et recherche commune de bonnes pratiques
Fournisseurs	<ul style="list-style-type: none"> - Relation durable et équitable - Pratiques d'achats responsables 	<ul style="list-style-type: none"> - Pérennité des relations - Clauses sociales et environnementales - Réalisation d'audits
Collaborateurs	<ul style="list-style-type: none"> - Satisfaction professionnelle - Fierté d'appartenance - Évolutions possibles en interne - Actions en faveur de la préservation de la planète 	<ul style="list-style-type: none"> - Mesure de la satisfaction - Maintien dans l'emploi et évolution des rémunérations - Dialogue social et négociations collectives - Santé et sécurité - Formation et évolution - Non-discrimination - Sensibilisation sur le numérique responsable
Investisseurs	<ul style="list-style-type: none"> - Attractivité auprès des clients - Valorisation de l'image - Durabilité de l'entreprise 	<ul style="list-style-type: none"> - Amélioration gestion des risques - Respect de la réglementation finance durable
Pouvoirs publics	<ul style="list-style-type: none"> - Conformité aux exigences - Innovation sur le numérique responsable - Respect de la réglementation - Préservation des ressources naturelles 	<ul style="list-style-type: none"> - Maintien et création d'emplois - Implication dans la vie locale - Respect des législations - Audits internes - Dispositif de conformité - Sensibilisation interne et externe - Amélioration des performances environnementales de l'activité (Numérique responsable)

Tableau 1 : Parties prenantes de Consort NT

Ces résultats sont issus du baromètre interne, d'enquêtes auprès des fournisseurs et des attentes des clients réalisées dans le cadre de la relation-client.

2.3.3. Priorisation des enjeux : Analyse de matérialité

Priorité 1 Satisfaction Client

Indicateurs	Résultats 2021	Résultats 2022
Sécurité SI (Cybervadis)	955/1000	Non réalisé en 2022 – Prochaine mesure en 2023

Priorité 2 : Social

Indicateurs Périmètre France	Résultats 2021	Résultats 2022
Taux de féminisation des effectifs	20,5%	20%
Emploi sur handicap	3,04%	2,48%

Indicateurs Périmètre Maroc	Résultats 2021	Résultats 2022
Taux de féminisation des effectifs	44%	47%

Priorité 3 : Environnement – Numérique responsable

Indicateurs	Résultats 2021	Résultats 2022
Sensibilisation des collaborateurs aux écogestes numériques	Non mesuré	154
Taux de recyclage des D3E en France	100%	100%
Note Ecovadis	68	68

Tableau de bord – Feuille de route ESG

Enjeux de la matrice de matérialité	Principaux indicateurs	2021	2022
- Diversité et égalité des chances	Taux de recrutement (France)	21%	28%
	Maroc	204%	81%
- Développement des compétences	Égalité Femmes/Hommes (France)	98	93
	Maroc	83	93

2.3.4. Evolution de la notation extra-financière 2020-2022

Agence d'évaluation extra-financière	2020	2021	2022
EcoVadis	68/100	68/100	68/100
CyberVadis	Non réalisé	955/1000	Non réalisé

La notation concerne le Groupe Consort NT.

La prochaine évaluation Cybervadis est programmée pour l'année 2023.

2.3.5. Les temps forts de l'engagement ESG en 2022

Une année accès sur l'évolution de la stratégie de Consort Groupe qui a impacté nos capacités de mobilisation autour des réponses aux enjeux RSE du Groupe.

Février

Réalisation du Bilan Carbone sur le périmètre France.

Juillet

Consort NT lance en France sa plateforme d'aide aux aidants, Responsage

Octobre :

Évolution de la stratégie Consort Groupe avec les marques Consortia et Consortis

Novembre

Déploiement de la Charte de télétravail pour la France.

Lancement du nouveau Parcours d'Intégration digital pour promouvoir une intégration plus homogène de tous les collaborateurs, intégrant une sensibilisation Sécurité / RGPD / Déontologie et présentation de notre politique RH (handicap et aide aux aidants)

Changement de fournisseur Goodies pour la société WEEZEA, entreprise adaptée

Décembre

Création d'une commission Transition Écologique au CSE de Consort France.

Collecte de jouets pour les enfants malades de l'APHP – Hôpital Necker (Paris)

2.3.6. Engagements alignés sur les objectifs de développement durable

Depuis 2004, sous l'impulsion de son Président Jason GUEZ, le Groupe adhère au Pacte Mondial des Nations Unies. Cette adhésion est une démarche à long terme. Elle se traduit par des actes constituant notre Communication de Progrès (CoP).

L'approche par les risques est présente dans les plans stratégiques des divisions et pour les métiers du Groupe, ce qui participe à la bonne diffusion de cette culture à tous les niveaux.

La cartographie porte sur l'ensemble des risques internes et externes, intégrant les enjeux financiers et extra-financiers.

Cette présentation des risques n'a donc pas vocation à présenter l'ensemble des risques de Consort NT. L'appréciation de leur ordre d'importance peut être modifiée à tout moment, notamment en raison de la survenance de faits nouveaux externes, de l'évolution des activités ou des effets des mesures de gestion des risques.

Pour chacun des risques, le descriptif du risque est précisé en expliquant de quelle manière il peut affecter Consort NT ainsi que les éléments de gestion du risque associés, à savoir : la gouvernance, les politiques, les procédures et les contrôles.

3.1. Méthodologie de gestion des risques

La gestion des risques a pour objectif de limiter les effets de l'incertitude sur l'atteinte des objectifs de Consort NT. C'est un travail d'anticipation qui consiste à identifier les risques, à en évaluer les effets possibles et la probabilité d'occurrence, de manière à pouvoir définir l'ordre de priorité des actions à conduire pour limiter l'impact et la vraisemblance des risques identifiés comme majeurs. Cette démarche permet de rationaliser les choix et d'optimiser les protections grâce auxquelles Consort NT va pouvoir atteindre ses objectifs dans le respect des ressources qu'elle est prête à mobiliser.

La gestion des risques comprend 4 étapes :

- 1. Identifier** les risques de toute nature (dans une approche « tous risques » : accidentelle, naturelle, sanitaire, énergétique, technologique, action humaine délibérée) susceptibles d'impacter les objectifs et obligations de l'entreprise, qu'ils soient stratégiques, opérationnels, de gouvernance ou de conformité.
- 2. Analyser** les risques selon la menace (cause, source), la vulnérabilité (faille par laquelle la menace peut produire un impact) et l'impact (conséquence, effet).
- 3. Évaluer** les risques selon leur probabilité et leur gravité (en termes financiers, stratégiques, opérationnels et réputationnels), en tenant compte du contexte et des enjeux de l'organisation (activités, chaîne de valeur, conjoncture, opportunités, concurrence, moyens financiers, grands choix stratégiques...), pour obtenir une criticité.
- 4. Traiter** les risques en mettant en place des plans d'actions permettant de limiter la probabilité d'occurrence et les impacts de manière adaptée à la criticité.

La gestion des risques doit être renouvelée périodiquement afin de prendre en compte les évolutions contextuelles et conjoncturelles et ainsi adapter la stratégie et les mesures associées.

Aussi, les informations recueillies au cours de l'année par la Direction Qualité sont utilisées pour la mise à jour de la cartographie générale des risques.

Les résultats sont validés par la Direction Générale et présentés lors de la revue annuelle du SMI.

3.2. Le BIA en complément

Dans le cadre de sa démarche de résilience opérationnelle et en complément de la gestion des risques, le Groupe Consort NT réalise une analyse BIA (Business Impact Analysis ou Bilan d'Impact sur les Activités) qui consiste à étudier les activités et processus de l'entreprise dans le but de déterminer ce qui est critique pour elle. Le BIA permet donc aussi d'orienter et de faciliter l'identification des risques majeurs.

Environnement

Risque lié au réchauffement climatique

3.3.1. Présentation détaillée des facteurs de risques

✓ **Risque lié à la stratégie**

Les métiers de Consort NT évoluent et se transforment, impactés par les attentes des clients, par l'évolution des concurrents, le développement de nouveaux métiers et les mutations technologiques. Les clients demandent toujours plus d'agilité de notre part, repensant leur modèle d'affaires, leurs organisations et leurs ressources. Ces évolutions impactent tous les métiers de Consort NT.

Une incapacité du Groupe à comprendre, à satisfaire, voire à anticiper les besoins des clients, un positionnement stratégique non adapté et/ou des difficultés dans la mise en œuvre de sa stratégie pourraient fortement impacter la performance financière et l'image du Groupe et, en définitive, remettre en cause la stratégie.

Gestion du risque

La maîtrise de ce risque repose sur l'élaboration des plans stratégiques ainsi que sur leur mise en œuvre opérationnelle. Sous la responsabilité de la Direction Qualité, une révision des plans stratégiques est réalisée prenant en compte les évolutions métiers et marchés. L'avancement des projets stratégiques est suivi de façon régulière par le Directeur Général, l'ensemble des membres du COMEX et le Directeur de la Qualité.

Ont fait l'objet de suivi en 2022, le développement de Consort Maroc, la stratégie RH, la stratégie des régions et la politique environnementale en France.

✓ **Réduction d'activités chez un client important**

De manière générale, l'incertitude sur la situation économique en Europe ainsi que d'éventuelles opérations de concentration au sein des différents secteurs, un ralentissement d'activité d'un client ou d'un secteur majeur pourraient impacter négativement Consort NT. Pour faire face à une pression budgétaire, un client voire l'ensemble d'un secteur pourrait en effet être amené à limiter ses projets de dépenses ou d'investissements informatiques, entraînant pour le Groupe la perte du chiffre d'affaires associé et obligeant, afin de maintenir l'emploi, à replacer les équipes en place, risque d'autant plus difficile à gérer si les fluctuations à la baisse n'ont pu être anticipées.

Gestion du risque

La politique de Consort NT est de disposer d'un portefeuille multisectoriel et avec plusieurs profils de clients afin d'éviter un risque de concentration non maîtrisée.

En 2022, le premier client représentait 12,4% du chiffre d'affaires du Groupe, les cinq premiers clients 40,4 % et les dix premiers 56,7 %. Le secteur des services représentait 28% des activités du Groupe, les services financiers 29% et celui des Télécom & Médias 21%.

La stratégie de l'entreprise présentée au chapitre 1 « Présentation de Consort NT » fait partie de la gestion de ce risque. La stratégie des comptes clients fait l'objet de réunions de pilotage régulière.

Les exigences clients sont de plus en plus complexes notamment en raison des évolutions réglementaires sur le volet environnemental (réduction de l'impact environnemental du SI développé ou géré par exemple). Ces exigences intègrent de façon plus prégnante, les enjeux de responsabilité de l'entreprise. La capacité de Consort NT à répondre aux attentes sur le volet RSE de ses clients a un impact direct sur son taux de succès lors de propositions commerciales.

Une mauvaise appréciation de l'ampleur des travaux à effectuer, une sous-estimation du coût de réalisation, une mauvaise estimation des solutions techniques à mettre œuvre peuvent entraîner un dépassement des coûts ou des délais prévus dans le contrat. Ce retard peut lui-même impacter la marge du projet.

Gestion du risque

La maîtrise des exigences clients et la qualité de la production sont essentielles pour Consort NT, que l'on parle de prestations individuelles ou de projets.

Pour assurer la qualité de pilotage et d'exécution de ses prestations, Consort NT a développé un système de management intégré avec un ensemble de méthodes, processus et de contrôles pour l'avant-vente jusqu'au delivery.

Les Bid Managers et les ingénieurs avant-ventes du Groupe coordonnent les efforts de conception des projets assurant l'intégration de l'ensemble des retours d'expérience, abaques disponibles au sein du Groupe pour une meilleure prise en considération de l'expérience acquise.

Le Practice leader, précédemment évoqué, assure un accompagnement individuel à chaque fois que nécessaire sur le domaine d'expertise qui est le sien.

Des points SQP (Suivi Qualité Prestation) trimestriels réalisés entre le client et le commercial du Groupe puis avec le consultant de la prestation permettent un suivi régulier de la qualité d'une prestation individuelle réalisée en mode assistance technique.

Des revues mensuelles de pilotage permettent de faire une synthèse de la qualité à tous les niveaux, de suivre les objectifs définis et de décider des plans d'action pertinents pour améliorer la performance du delivery et la qualité des prestations.

Des comités Innovation trimestriels permettent également de répondre aux attentes voire d'anticiper sur les attentes d'évolution de nos clients.

Risques liés à la gestion des compétences

Consort NT place ses collaborateurs en cœur de sa stratégie et de sa vision d'entreprise.

Le développement du Groupe passe par l'accroissement régulier de ses effectifs. Il doit se réaliser dans un contexte concurrentiel fort, avec des experts métiers rares et des exigences fortes des candidats et des collaborateurs en termes de qualité de vie au travail, d'équilibre vie professionnelle-vie privée, de rémunération et d'engagement RSE.

Des difficultés de recrutement, de rétention des profils rares et de maintien des compétences clés pourraient desservir les objectifs de croissance et de performance financière de Consort NT.

A. Social

La politique sociale

collaborateurs. Acculturer et accompagner les collaborateurs au digital, leur permettre de s'épanouir dans un environnement digital : ce sont des enjeux clés pour le Groupe.

Cela commence par le positionnement des bonnes compétences aux bons endroits et un plan d'action pour répondre aux attentes des candidats et des collaborateurs. Ce programme se décline par :

- Une présence accrue sur les réseaux sociaux, véritables lieux d'échanges entre les candidats et les collaborateurs, qui ciblent prioritairement les jeunes générations ;
- Une utilisation forte du réseau des collaborateurs du Groupe pour recruter des profils mieux ciblés et qui adhèrent à la culture d'entreprise ;
- La mobilité des collaborateurs en interne à travers un espace collaborateur de :
 - o Capter depuis le site du Groupe (web ou mobile) ;
 - o Gérer sa carrière en postulant rapidement aux offres du Groupe,
 - o Partager des offres sur les réseaux sociaux.

4.2. Diversité et inclusion

La richesse de Consort NT passe par la diversité de ses expertises métiers et des profils de ses collaborateurs issus de tous horizons.

Consort NT encourage la présence de femmes dans ses activités et rend plus attractif les métiers du numérique où les femmes sont sous-représentées (27% de femmes dans les métiers du numérique d'après le Syntec). La déclinaison de cette politique est également en place pour les séniors. Nous nous sommes fixés comme objectifs :

- d'attirer et recruter plus de femmes et de séniors au sein de ses effectifs grâce à la reconversion
- de valoriser et mettre en lumière les compétences et les expertises de ses collaboratrices et collaborateurs ;

Pour répondre à ces enjeux, différentes actions et des événements adaptés à chaque thématique sont mis en place sur la période 2022-2025.

Le Groupe, malgré sa politique volontariste pour augmenter son taux d'emploi des personnes en situation de handicap est passé, en France, de 3,04 % en 2021 à 2,48 % en 2022. Une baisse conjoncturelle sur les profils métiers recherchés est constatée.

Nous poursuivons nos efforts avec la charte Hand In Cap pour :

- recruter, former et intégrer les personnes en situation de handicap ;
- maintenir dans l'emploi les salariés handicapés via une gestion de carrière adaptée et l'amélioration des conditions de travail ;
- sensibiliser au handicap tous les acteurs internes et les salariés de Consort NT ;
- développer la sous-traitance avec les établissements du milieu protégé

La charte Hand in Cap a été déclinée pour le Maroc en s'adaptant aux spécificités locales.

Pour adapter son recrutement à l'insertion des personnes en situation de handicap, Consort Maroc a décliné son organisation et ses postes pour cibler de façon adaptée ses recrutements. Une réflexion menée conjointement grâce à un partenariat avec Handicap International.

4.4. Autre information financière

En France	2021	2022
Participation (brute) globale	433 158 €	213 675 €
Montant moyen (brut) de participation par bénéficiaire	198,9 €	99,71 €

4.5. Dialogue social

Consort NT, attaché à la qualité et réalité du dialogue social, ainsi qu'à l'adéquation avec les cultures et enjeux locaux, fait évoluer en permanence ses accords et assure scrupuleusement leurs mises en œuvre.

Pour l'année 2022, en France, les mesures en faveur des salariés, qui pour la plupart résultent des propositions formulées par les organisations syndicales, ont été appliquées :

- Versement exceptionnel destiné au financement d'actions de secours aux salariés, gérées par le CSE (« commission sociale »)
- Mesure exceptionnelle relative à la détermination du budget CSE pour 2022
- Réflexion sur la mise en place d'un projet de nature à favoriser la pratique du sport par les salariés.

Au Maroc, la mise en place d'une instance similaire au CSE est à l'étude pour 2023.

4.6. Santé et sécurité

La politique santé et sécurité au travail de Consort NT est en adéquation avec les exigences réglementaires des pays d'implantation. Elle vise à préserver la santé et la sécurité des salariés et sous-traitants et améliorer les conditions de travail.

Elle contribue au bien-être au travail et à un meilleur équilibre entre la vie privée et la vie professionnelle.

Le déploiement de la solution United Heroes a été retenue pour favoriser la pratique du sport par les salariés quel que soit leur lieu de mission. Cette solution sera déployée au cours de l'année 2023.

Charte de télétravail : En France, la charte de télétravail est entrée en vigueur le 7 novembre 2022 et fera l'objet d'un point régulier dans le cadre des réunions du CSE.

Le Groupe Consort NT reconnaît les impacts positifs du recours au télétravail dans de multiples domaines, notamment sur le plan des enjeux de politique sociale et environnementaux mais également sur la contribution à la qualité de vie et des conditions de travail.

En effet, le télétravail peut permettre de faciliter l'articulation entre la vie privée et la vie professionnelle, de ménager des phases de travail particulièrement propices à la concentration tout en limitant la fatigue et le temps liés aux trajets domicile/lieu de travail.

Le télétravail traduit en outre une évolution réelle des relations managériales, qui doivent reposer sur un principe de confiance mutuelle entre le collaborateur et le responsable hiérarchique (ou toute autre